

ASSOCIATION MARCELLE MENET

**Siège social : 2 rue Clément Pasquereau
49100 ANGERS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

SARL Cabinet FERRE : Société à Responsabilité Limitée au Capital de 31 000 €
Centre d'affaires Les Loges – Saint Sylvain d'Anjou
49 480 Verrières-en-Anjou
Téléphone : 02 41 86 92 30
E-Mail : contact@cabinet-ferre.com
N° RCS: B 451 538 771

ASSOCIATION MARCELLE MENET
Siège social : 2 rue Clément Pasquereau
49100 ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2020

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MARCELLE MENET relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'appréciation du montant des subventions comptabilisées en produits au terme de l'exercice
- La valeur des créances à la clôture de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

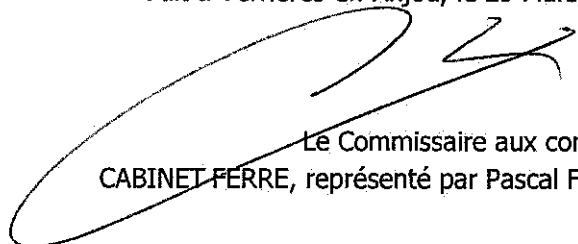
systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Verrières-en-Anjou, le 29 Mars 2021



Le Commissaire aux comptes
CABINET FERRE, représenté par Pascal FERRE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	2 007	2 007		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.	14 288	14 062	226	379	
Autres immobilisations corporelles	51 492	24 742	26 750	6 457	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	402		402	952	
TOTAL (I)	68 189	40 811	27 379	7 789	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 304		3 304	775
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 534		2 534	3 226	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créancés	40 303		40 303	41 659	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	283 709		283 709	204 579	
Charges constatées d'avance	792		792	616	
TOTAL (II)	330 643		330 643	250 856	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	398 832	40 811	358 022	258 645	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		28 588
	Fonds propres complémentaires	5 990	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	5 420	5 420
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	74 249	41 941	
Excédent ou déficit de l'exercice	71 266	3 720	
	Total des fonds propres (situation nette)	156 925	79 670
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	156 925	79 670
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	31 818	4 896
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	31 818	4 896
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	70 351	74 402
	Total des provisions	70 351	74 402
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 525	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 226	27 447
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	62 978	60 441
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	665	260	
Produits constatés d'avance	10 533	11 529	
	Total des dettes	98 927	99 677
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	358 022	258 645
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	71 265,63	3 720,08
	(1) Dont à moins d'un an	94 563	99 677
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	2 254	2 506
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	45 264	67 260
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	607 973	563 125
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	51 553	49 279	
Utilisations des fonds dédiés	7 083		
Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	714 127	682 170
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	6 533	17 511
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	147 708	142 827
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 048	15 491
	Salaires et traitements	340 352	362 204
	Charges sociales	110 993	120 408
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 250	3 505
	Dotation aux provisions	5 533	8 427
	Reports en fonds dédiés	34 005	4 896
Autres charges	5 034	5 218	
	Total des charges d'exploitation	667 456	680 486
RESULTAT D'EXPLOITATION		46 670	1 684

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION			46 670	1 684
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés		559	795
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers		559	795
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées		571	
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières		571	
RESULTAT FINANCIER			(12)	795
RESULTAT COURANT avant impôts			46 658	2 479
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		6 580	1 030
	Sur opérations en capital		19 690	896
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels		26 270	1 926
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 614	628
	Sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles		1 614	628
RESULTAT EXCEPTIONNEL			24 656	1 298
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			49	57
TOTAL DES PRODUITS			740 956	684 891
TOTAL DES CHARGES			669 690	681 171
EXCEDENT ou DEFICIT			71 266	3 720
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature			190 126	190 126
Bénévolat				
TOTAL			190 126	190 126
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens			140 110	140 110
Prestations			50 016	50 016
Personnel bénévole				
TOTAL			190 126	190 126

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

SOMMAIRE

- 1- Faits caractéristiques
- 2- Principes, règles et méthodes comptables
- 3- Notes sur le bilan
- 4 -Notes sur le compte de résultat
- 5- Autres informations

PREAMBULE

Le bilan de l'exercice présente un total de **358 022** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **740 956** euros et un total **charges** de **669 690** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **71 266** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020**, et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels ont été établis suivant les règlements comptable de l'ANC 2018-06 relatif aux associations.

L'objet de l'association est d'instaurer des actions autour des secteurs de la jeunesse, famille et adultes. Elle tire ses ressources principalement de subventions et divers financements des collectivités ainsi que de quelques participations des familles.

Les activités de l'association sont :

- Jeunesse : accompagnement scolaire, studio d'enregistrement, code la route...
- Animations pour tous : sorties, spectacles, animations de quartiers, repas partagés...
- Famille : ateliers, café des parents, ciné dimanche...
- Adultes : ateliers variés (dessin, poterie, écritures, sport).

Ces activités bénéficient de financement auprès de la ville, CAF et autres partenaires.

L'association bénéficie de subventions de fonctionnement principalement octroyées par la ville.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

1 - FAITS CARACTERISTIQUES :

Il convient de signaler que l'épidémie de coronavirus est survenue au cours de l'exercice comptable. L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et déclaré que l'épidémie liée au Covid-19 est devenue une pandémie au 1 mars 2020.

La promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Dans le cadre de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, l'état d'urgence sanitaire s'étend jusqu'au 16 février 2021.

A la date de clôture on peut toutefois dire que la continuité de l'association n'est pas remise en cause, cette dernière ayant mis en place les mesures d'accompagnements suivantes :

1. Mise en place du chômage partiel

Faits postérieurs à la clôture de l'exercice :

Depuis la clôture de l'exercice, l'association reste impactée par la crise sanitaire et continue d'avoir recours au chômage partiel.

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du recueil des normes comptables françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre **hors nouveautés imposées par le règlements 2018-06 de l'ANC.**
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Actifs immobilisés

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du recueil des normes comptables françaises.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Lorsqu'un ou plusieurs éléments identifiables de façon précise d'une immobilisation ont des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément. La répartition de la valeur d'actif se fait entre la structure principale et les autres composants.

Amortissements et dépréciations

Les immobilisations, le cas échéant la structure et les composants, sont amortis sur les durées d'utilisation prévues par la direction. L'amortissement est calculé sur la valeur brute de l'actif diminution faite de sa valeur résiduelle, quand elle peut faire l'objet d'une estimation fiable.

Provisions pour risques sociaux (indemnité de départ à la retraite)

Elle s'élève à 70 351 € au 31 décembre 2020, les mouvements sont les suivants:

A nouveau :	74 402 €
Dotation/Reprise:	- 4 051 €
Solde:	70 351 €

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Stocks de brochures

Les fournitures ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Aucun stock n'est à constater à la clôture de cet exercice.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Subventions à recevoir

Elles se décomposent de la manière suivante:

Caf :	28 784 euros
Ville :	4 300 euros
Carsat :	300 euros
Conseil général :	0 euros
FPH :	0 euros
<i>Total à recevoir:</i>	<i>33 384 euros</i>

3 - NOTES SUR LE BILAN :

Les mouvements ayant affecté les divers postes du bilan apparaissent dans les tableaux figurant ci-après.

4 - NOTES SUR LE RESULTAT :

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Il convient néanmoins d'apporter des précisions sur l'évolution des postes suivants :

5 - AUTRES INFORMATIONS :

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Collèges	Rémunération brute	Avantage en nature
Dirigeants bénévoles	0	0
Dirigeants salariés	42 471 €	0

Evaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature proviennent de la ville d'Angers qui met à disposition de l'association le bâtiment et participe directement à son fonctionnement.

Celles de 2020 n'étant pas communiquées au moment de la clôture en raison de la cyber attaque du 16/01/2021, la ville préconise une reprise des contributions de 2019, à savoir :

- Transport manutention - Prêt de matériel	10 637 €
- Valorisation du loyer	117 107 €
- Charges fluides	23 003 €
- Nettoyage	22 369 €
- Energie	0 €
- Assurances et taxes foncières	596 €
- Intervention maintenance	8 147 €
- Autres charges (sports et loisirs)	5 867 €
- Personnel mise à disposition	0 €
- Services ressources audiovisuelles	2 400 €

TOTAL 190 126 €

Honoraires CAC

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 4 450€ sur la période.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

6 - COMPARABILITE DES EXERCICES :

Les changements significatifs dans la présentation des comptes annuels sont les suivants :

Motif : application du règlement ANC 2018-06

Reclassement des comptes de subvention d'investissement initialement comptabilisée en 102600 dans le compte 131120.

De même, l'amortissement de cette subvention a été ressortie dans un compte 139120 depuis un compte 111000.

Enfin, le compte 103106 "Fonds propres avec droit de reprise" a été reclassé dans un compte 103206.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	2 007					2 007
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 007					2 007
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	15 231				944	14 288
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	52 674		24 490		39 714	37 450
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 475		2 900		1 332	14 043
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 380		27 390		41 990	65 780	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	952				550	402
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	952				550	402	
TOTAL		83 339		27 390		42 540	68 189

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	2 007			2 007
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 007			2 007
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	14 852	153	944	14 062
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	46 482	6 521	39 714	13 289
Matériel de bureau, mobilier	12 210	575	1 332	11 453
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 543	7 250	41 990	38 804
TOTAL	75 550	7 250	41 990	40 811

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMEENTEES						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires	74 402	5 533	9 584	70 351	
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		74 402	5 533	9 584	70 351	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients, usagers				
		Sur créances reçues par legs ou donations				
		Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		74 402	5 533	9 584	70 351	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		5 533	9 584		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	402		402
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	2 534	2 534	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	33 384	33 384	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	6 919	6 919		
Charges constatées d'avance	792	792		
TOTAL DES CREANCES		44 032	43 629	402
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 525	1 161	4 364	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 226	19 226		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	32 860	32 860		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 010	24 010		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 108	6 108		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	665	665		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	10 533	10 533			
TOTAL DES DETTES		98 927	94 563	4 364	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		6 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		476			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	28 588		5 990	28 588	5 990
Fonds propres avec droit de reprise	5 420				5 420
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	41 941	3 720	28 588		74 249
Excédent ou déficit de l'exercice	3 720	(3 720)	71 266		71 266
Situation nette	79 670		105 844	28 588	156 925
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	79 670		105 844	28 588	156 925

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	
			Montant global	dont rembours- ements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
VILLE	4 896	5 594	4 896			5 594	
CAF		1 370				1 370	
CONFERENCE DES FINANCEURS		7 716				7 716	
PREFECTURE		2 000				2 000	
CONSEIL GENERAL		500				500	
ASSURANCE		14 638				14 638	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	4 896	31 818	4 896			31 818	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			792
ABONNEMENT 2021	01/01/2021 31/12/2021	276	
LOCATION 01/2021	01/01/2021 31/01/2021	151	
MAINTENANCE CPRO	01/01/2021 30/06/2021	366	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			792

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			10 533
VERSEMENTS ADHERENTS ACTIVITES 2021	01/01/2021 31/12/2021	7 520	
PREST CAF 2021	01/01/2021 31/12/2021	2 415	
AUTOFINANCEMENTS NON UTILISES	01/01/2021 31/12/2021	598	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			10 533

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

NEANT

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits		31/12/2020	31/12/2019
Dons en nature			
Prestations en nature VILLE		190 126	190 126
Bénévolat		190 126	190 126
	Total	190 126	190 126
Répartition par nature de charges		31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens VILLE		140 110	140 110
Prestations VILLE		50 016	50 016
Personnel bénévole		50 016	50 016
	Total	190 126	190 126